EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE MONEO INDÉPENDANT D'UN COMPTE BANCAIRE

Le Porte-Monnaie Electronique Moneo, ci-après désigné Moneo, permet à son utilisateur d'effectuer des paiements de faibles montants.
C'est un instrument de paiement, délivré par un établissement dument habilité à fournir des services de paiement et identifié par son nom et/ou son logo (désigné ci-après « l'Emetteur de Moneo »).
Pour être utilisé en paiement, Moneo doit être chargé en monnaie électronique.
La monnaie électronique est composée d'unités de valeur, incorporées dans un instrument électronique et acceptées comme instrument de paiement. La monnaie électronique est émise contre la remise de fonds. Elle ne peut être émise pour une valeur supérieure à celle des fonds reçus en contrepartie.
La monnaie électronique de Moneo est émise par la Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire SFPMEI.
Le premier chargement de Moneo matérialise votre acceptation des conditions générales d'utilisation.

PAIEMENT

Moneo est accepté pour le paiement d'achats de biens ou de prestations de service (localement ou à distance) exclusivement auprès des commerces, collectivités, établissements publics, prestataires de services adhérents au système Moneo (« Accepteurs ») ainsi que sur les automates (notamment, cabines téléphoniques, horodateurs, caisses automatiques de parkings, transport, distributeurs de boissons, de confiseries, …) affichant le logo Moneo, conformément aux règles de fonctionnement du système Moneo.
L'utilisateur de Moneo et l'Emetteur conviennent que l'utilisateur donne son consentement à l'opération de paiement soit en validant le montant de la transaction affiché, soit en insérant ou en présentant son Moneo et/ou en sélectionnant le bien ou le service acheté.
Le montant est immédiatement soustrait du contenu en monnaie électronique de Moneo. Un paiement Moneo est possible jusqu'à 30 euros.

CHARGEMENT DE MONEO

Le contenu de Moneo en monnaie électronique est de 100 euros maximum.
Moneo est rechargeable en monnaie électronique soit à l'aide d'une carte bancaire autorisée à recharger Moneo et émise par les établissements adhérents du système Moneo, soit avec une Recharge Moneo. Vous pouvez acheter une Recharge Moneo sur les équipements électroniques de chargement affichant le logo Moneo ou bien sur la boutique en ligne sur www.moneo.com.

REMBOURSEMENT DE LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE NON UTILISÉE

L'utilisateur de Moneo peut obtenir le remboursement à sa valeur nominale de la monnaie électronique non utilisée, à tout moment et pendant six mois après expiration de la durée de validité de Moneo.
Ce remboursement peut être porté au crédit d'un compte sur présentation du Porte-Monnaie Electronique Moneo auprès de l'Emetteur de Moneo ou, à défaut, auprès de la Société Financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire SFPMEI (Service Clientèle Moneo au 01.42.99.22.80* ou nous contacter sur www.moneo.com). Il peut également être effectué à l'aide d'une carte CB sur tout dispositif affichant le logo Moneo et proposant ce service.
La monnaie électronique contenue dans un Moneo perdu ou volé n'est pas remboursée.

DURÉE DE VALIDITÉ DE MONEO

Moneo est valide jusqu'à la date imprimée sur le support ou pour certains types de Moneo, sur chaque ticket de chargement (ex : 09/13 = septembre 2013).
Au-delà de cette date, Moneo ne peut plus être rechargé, mais son solde peut être utilisé ou remboursé pendant les 6 mois suivants cette date.

* prix d'un appel national – service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf jours fériés.

Conditions générales d'utilisation disponibles sur **www.moneo.com**

singulier et associés - RCS Paris 405 254 871 - V03/11

OÙ UTILISER MONEO ?

Vous pouvez utiliser Moneo partout en France, sur les horodateurs, les distributeurs automatiques (boissons, snacks, timbres, billets TER…), dans les cabines téléphoniques et chez tous les commerçants équipés.

Moneo est accepté chaque fois que vous voyez ce logo moneo

Avec Moneo, pas besoin de saisir de code confidentiel car c'est la réserve d'argent contenue dans votre porte-monnaie électronique qui est débitée lors de vos achats.

AVEC MONEO, LES PAIEMENTS SONT SÛRS, ANONYMES ET SIMPLES.

COMMENT SE SERVIR DE MONEO ?

Votre porte-monnaie électronique est toujours vide lorsqu'il vous est remis. Pour l'utiliser, vous devez le charger à l'aide d'une carte bancaire de paiement :

> sur les bornes Moneo, dans la plupart des agences bancaires et bureaux de poste

> **24h/24**, dans les cabines téléphoniques affichant le logo

Insérez Moneo et choisissez le montant de chargement

Insérez votre carte bancaire puis saisissez votre code confidentiel

Insérez Moneo et attendez le message « carte chargée » avant de la retirer.

> et sur les distributeurs de billets signalés, en insérant la carte bancaire avant la carte Moneo à charger.

PRATIQUE Chargez Moneo sur le site Internet **www.moneo.com**, à l'aide d'une Recharge Moneo.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La date de fin de validité de Moneo est indiquée sur la carte ou sur le ticket délivré lors d'un chargement. Après cette date, les rechargements ne sont plus possibles. Cependant, vous disposez de 6 mois supplémentaires pour dépenser votre solde ou demander son remboursement auprès de la banque qui figure sur la carte.

Disponible sur App Store

Retrouvez les 100 000 points de chargement Moneo sur votre iPhone.

Plus d'information sur **www.moneo.com**